



BULLETIN

POLICY

POLITIQUE

ISSUE ÉMISSION	DATE		
210	2006	08	08
	Y-A	M	D-J

What is new/changed?

Commissioner's Directive 566-7 – Searching of Inmates has been revised to incorporate provisions regarding an inmate's opportunity for reasonable access to legal counsel in cases where the need for a body cavity search has been identified and authorized by the Institutional Head. Also, additional requirements have been specified with regard to the handling of religious or spiritual items seized as a result of a search.

Why was the policy changed?

The policy was changed to ensure that the rights of inmates to have access to legal counsel, before consenting to a body cavity search, is clearly indicated in policy.

How it was developed?

The policy changes were developed in consultation with the following branches of National Headquarters: Security, Legal Services, Aboriginal Initiatives, and the Women Offender Sector.

Accountability?

The Institutional Head and CSC staff involved in searching of inmates and all areas of an institution, including CCCs.

Who will be affected by the policy?

CSC staff involved in searching of staff, visitors, inmates and all areas of an institution, including CCCs.

Qu'est-ce qui est nouveau ou a été modifié?

La Directive du commissaire n° 566-7 – Fouille des détenus a été révisée afin d'y incorporer des dispositions visant à permettre aux détenus, dans la mesure du possible, de consulter un avocat lorsqu'un examen des cavités corporelles a été jugé nécessaire et qu'il a été autorisé par le directeur de l'établissement. De plus, des exigences additionnelles ont été ajoutées en ce qui concerne la manipulation d'articles religieux ou spirituels saisis au cours d'une fouille.

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

La politique a été modifiée pour s'assurer qu'on y indique clairement le droit des détenus de consulter un avocat avant de consentir à subir un examen de leurs cavités corporelles.

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

On a consulté les responsables de la Sécurité, des Services juridiques, des Initiatives pour les Autochtones et du Secteur des délinquantes à l'administration centrale.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Cette obligation incombe au directeur de l'établissement et au personnel du SCC qui s'occupe de la fouille des détenus et de tous les secteurs des établissements, y compris des CCC.

Qui sera touché par la politique?

Les membres du personnel du SCC qui s'occupent de la fouille des employés, des visiteurs, des détenus et de tous les secteurs des établissements, y compris des CCC.

CONTACT :	D.Snowdon, Security Division / Division de la sécurité Lynn Garrow, Offender Programs and Reintegration / Programmes et réinsertion sociale des délinquants	TEL./TÉL. :	(613) 947-4178 (613) 995-6547
-----------	---	-------------	----------------------------------

Expected cost?

None.

Other impacts?

None.

Quels coûts prévoit-on?

Aucun.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

Aucune.

CONTACT : D.Snowdon, Security Division / Division de la sécurité
Lynn Garrow, Offender Programs and Reintegration /
Programmes et réinsertion sociale des délinquants

TEL./TÉL. :

(613) 947-4178

(613) 995-6547